

## **Témoignages partagés sur le site de l'ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services)**

### **« LES EFFETS DE LA CRISE DU COVID 19 SUR L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES »**

Ce témoignage a été transmis à l'Odenore en réponse à l'appel à témoignages qui cherche à rendre visible les effets pour l'accès aux droits et aux services de la crise du COVID19, du point de vue des intervenants (professionnels ou bénévoles) des politiques sociales et de santé.

Le descriptif de cet appel est disponible sur le site de l'Observatoire : <https://odenore.msh-alpes.fr/>

**Comme tous les autres témoignages déposés, celui-ci est restitué tel quel nous a été transmis. Il engage la responsabilité de leur(s) seul(s) auteur(s).**

Témoignage reçu le 24 juin 2020

Type d'acteur ayant témoigné : Association

#### **1- Brève description du type de structure ou d'organisme dans lequel vous exercez, ainsi que de ses missions**

La Dourbie - Collectif lutte hébergement Grenoble - Passage quotidien au sein des centres d'hébergement hivernaux et Covid 19

#### **2- Les effets constatés ou craints de la crise sur l'accès aux droits, aux services, aux soins, pour les personnes que vous rencontrez**

Les conditions d'hébergement n'ont pas été adaptées à la situation de crise sanitaire, rendant dans certains centres impossible l'application des mesures devant prévenir la propagation du virus : selon les centres, on a pu constater l'absence de fourniture de produits d'hygiène (absence de savon pour les mains et de gel hydro-alcoolique par exemple) ; absence de matériel d'entretien (sceau, produits ménagers, machine à laver...) ; absence de sanitaires et de douches en nombre suffisant s; absence d'imprimantes, de WIFI, de matériels scolaires rendant impossible la continuité pédagogique pour certains enfants ; pas de fourniture d'attestations ou fourniture d'attestations uniquement en français ; absence de suivi social dans certains centres ou services fortement réduits dans d'autres ; approvisionnement insuffisant de nourriture ; manque d'information et défaut de transparence (notamment quant à la fin de prise en charge) ...

### **3- L'apparition de nouvelles demandes et/ou de nouveaux publics exprimant des difficultés d'accès aux droits, aux services, aux soins**

### **4- Les réponses et solutions éventuellement apportées (au sein de votre structure et/ou en partenariat avec d'autres)**

Passages au sein des centres d'hébergements / dans une certaine mesure, fourniture du matériel manquant / relai pour un accompagnement juridique.

### **5- Ce que la situation traduit des besoins de changement après la crise, d'enjeux plus généraux en termes de pratiques, d'organisation...**

Mise en exergue de la nécessité d'améliorer les conditions matérielles d'hébergement de manière à garantir le respect de la dignité des personnes hébergées (augmentation de l'espace, assurer un approvisionnement suffisant de nourriture, augmentation du nombre de sanitaires et de douches).

Nécessité de respecter le principe de continuité de l'hébergement (la fin de trêve n'est pas un motif justifiant une fin de prise en charge !) -> requiert une augmentation du nombre de places d'hébergement et leur pérennisation.

Nécessité de mise en place d'un véritable suivi social et d'une plus grande transparence entre les centres et les hébergé.e.s.

### **6- Autres témoignages**

Renvoi aux articles de presse suivants: Place Grenet (le 25/03 - "COVID-19 : L'HÉBERGEMENT D'URGENCE À HAUTS RISQUES DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE, ALERTE UN COLLECTIF") ; le Dauphiné libéré (le 26/03 - "120 migrants en confinement total dans un hôtel"+ 17 mai - "mobilisation contre l'expulsion d'une famille roumaine") ; le Postillon ("Comment voulez-vous que le virus ne circule pas entre nous ?").